

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1780

59 – NORD

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DUNKERQUE

Ventes et cessions

989 474 689 RCS Dunkerque.

LINTH RESTAURATION.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital variable : 10.00 EUR.

Adresse : 530, Rue Anatole France, 59240 Dunkerque.

Origine du fonds : Etablissement complémentaire acquis par achat au prix stipulé de 250000 EUR.

Etablissement : Etablissement complémentaire.

Activité : Un fonds de commerce de café, restaurant, brasserie, traiteur et vente de plats cuisinés sur place ou à emporter, sous le nom LE PETIT JOURNAL..

Adresse : 44, Avenue De la Mer, 59240 Dunkerque.

Précédent propriétaire : 379 498 603 RCS Dunkerque. **JALVAP.**

Date de commencement d'activité : 5 mars 2026.

Publication légale : Lagazettefrance.fr du 9 mars 2026.

Oppositions : En l'Etude de Maître Anne-Gaëlle Mos, notaire à Dunkerque 25, rue David d'Angers 59140 Dunkerque.

Commentaires : Acte Authentique en date du 05/03/2026. Adresse de l'ancien propriétaire : 44 Avenue de la Mer 59240 DUNKERQUE. Adresse du nouveau propriétaire : 530 Rue Anatole France 59240 DUNKERQUE. Achat d'un fonds de commerce moyennant le prix de 250 000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 240 400 euros, et au matériel et mobilier commercial 9 600 euros, une partie du prix de cession déterminable correspondant à un complément de prix en application de la clause d'earn-out. Le cessionnaire aura la pleine propriété et la jouissance à compter du jour de l'acte. Ce prix a été stipulé payable comptant à hauteur de 125 000 euros, le solde sera payable à terme au plus tard le 05/03/2027. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..